

A titre de représentant de Sa Majesté le Roi, je désire vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour l'admirable esprit de patriotisme et pour la générosité qui se manifestent par toute l'étendue du Canada.

Sur motion de sir Robert Borden, il est décidé que le discours prononcé par Son Altesse royale devant les deux Chambres soit mis à l'étude, mercredi prochain.

PRESENTATION DE DOCUMENTS.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN dépose:

Copies des décrets du conseil du 2 août au 15 août 1914, se rattachant à l'ouverture des hostilités en Europe; copie de la correspondance par câble échangée entre le Gouverneur général et le secrétaire d'Etat aux colonies, du 1er au 15 août 1914; copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'honorable George H. Perley, du 4 au 13 août 1914.

L'hon. J. D. HAZEN (ministre de la Marine et des Pêcheries) dépose:

Copie du décret en conseil privé n° 1313, en date du 18 mai 1914, se rattachant à l'organisation des forces navales volontaires.

La séance est levée à quatre heures moins dix minutes de l'après-midi.

CHAMBRE DES COMMUNES

Présidence de l'HON. THOMAS-S. SPROULE.

Mercredi, 19 août 1914.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

NOMINATION DANS LE PERSONNEL DE LA CHAMBRE.

M. l'ORATEUR informe la Chambre qu'il a prié M. le greffier de déposer sur le bureau sa recommandation ainsi que le rapport du greffier concernant la nomination de M. John T. Dunn, comme commis de la subdivision B de la 2e division, dans le bureau de la rédaction des lois de la Chambre des communes.

DEPOTS DE DOCUMENTS RELATIFS A LA CRISE EUROPEENNE.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre) dépose sur le bureau la correspondance relative à la crise européenne, et soumise au parlement du Royaume-Uni par ordre de Sa Majesté; aussi un certaine quantité de numéros du hansom du parle-

[M. l'Orateur.]

ment du Royaume-Uni, contenant la déclaration officielle faite par le secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères et dans laquelle il explique et commente la correspondance ci-dessus mentionnée, et la déclaration officielle faite par le premier ministre du Royaume-Uni, le 6 août 1914, au sujet de cette même question.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN propose:

Que le document (Documents divers, n° 6, 1914) contenant la correspondance relative à la crise européenne, qui a été présentée au parlement du Royaume-Uni et déposée sur le bureau de cette Chambre, soit imprimé immédiatement, ainsi que le discours du secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères, prononcé à la Chambre des communes du Royaume-Uni le 3 août 1914, et ceux du premier ministre du Royaume-Uni et du chef de l'opposition dans la Chambre des communes impériale, prononcés dans la dite Chambre des communes, le 6 août 1914, et qui contiennent certaines explications officielles et des commentaires sur la correspondance susmentionnée.

—Monsieur l'Orateur, on ne saurait mettre en doute, je crois, l'à-propos de faire imprimer immédiatement le Livre blanc lui-même, ainsi qu'on l'appelle, qui contient toute la correspondance qui a précédé les débuts même de cette guerre malheureuse. Tenant compte de la rapidité avec laquelle ces incidents se sont produits et du fait que le gouvernement du Royaume-Uni n'a pas eu l'occasion de prendre l'avis des gouvernements des colonies autonomes d'outre-mer—ce qu'il aurait fait, si le temps l'eût permis—j'estime qu'il convient que ces deux déclarations officielles, dont je viens de parler, soient également imprimées, ce qui nous permettra à tous de savoir exactement la nature des événements qui ont abouti à cette guerre et l'attitude qui s'est imposée au jugement des conseillers de Sa Majesté dans le Royaume-Uni.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je proposerai qu'on imprime ces importants documents à un nombre d'exemplaires suffisant pour que non seulement les membres de cette Chambre, mais encore tous les habitants de ce pays, puissent en prendre connaissance.

M. MICHAEL CLARK: J'ignore ce que mon très honorable ami ou les membres de son cabinet ont lu du débat au cours duquel M. Asquith a prononcé le discours dont il est question.

J'ai lu très attentivement le compte rendu de ce débat et l'importance du discours que M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a prononcé en cette circonstance, m'a particulièrement impressionné. Ce discours